

REGION DE KAFFRINE
DEPARTEMENT DE KAFFRINE
COMMUNE DE KAFFRINE
Centre Principal de Kaffrine

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi

N° 101 /ANNEE 2020

CERTIFICAT DE MARIAGE

L'an deux mil vingt et le dix du mois d'AOUT
a 17h - 30 mn
devant nous ALIOUNE BADARA MANGANE
officier d'état-civil de la commune de Kaffrine, avons reçu et transcrit la declaration
tardive du mariage celebre le 26 - 07 - 2020
à Kaffrine

Entre : EMMANUEL CAMARA né le 25-12 19 87
à Kaffrine fils de BOUNDA LAGNA CAMARA
et de CATHERINE BOUBANA profession _____

domicile _____ résidence _____
Epouse HONIQUE DIONE née le 21-05 19 87
à Dakar fille de FRANCOIS DIONE

et de JOSEPHINE SARR profession _____
domicile DIAMAGUENE CENTRE résidence _____

l'Epoux déclare opter pour la MONOGAMIE

sous le régime de la Communauté des biens
avec une dote de dix huit mille (18000F)

En foi de quoi, ce présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de doit.

